

26 fév 2021 -18:34

Appartient à Conseil des ministres du 26 février 2021

Covid-19 : achat de seringues et d'aiguilles à "0-volume mort"

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la commande de seringues et d'aiguilles à "0-volume mort", dans le cadre de vaccination contre la Covid-19.

Le Conseil des ministres approuve la commande d'environ 10 millions de seringues et aiguilles à "0-volume mort " auprès du distributeur VPEX. Une commande optionnelle de 5 millions de seringues et aiguilles supplémentaire sera à nouveau soumis au Conseil des ministres.

En utilisant des seringues à "0-volume mort", une 7e dose du vaccin Pfizer-BioNTech peut être extraite des flacons. Mathématiquement, une 12e dose du vaccin Moderna est également possible avec ce matériel. Cela présente l'avantage que davantage de vaccinations peuvent avoir lieu avec les flacons actuellement disponibles. Ces seringues et aiguilles spécifiques sont différentes de celles achetées pour être utilisées dans le cadre de la stratégie de vaccination belge et doivent donc être achetées en supplément.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be